

RÉUNION ORDINAIRE PUBLIQUE DU CONSEIL MUNICIPAL

Le mardi 16 septembre 2025 à 19 h
Édifice municipal | Quartier Baker-Brook

PROCÈS-VERBAL

PRÉSENTS :

Jean-Pierre Ouellet	Maire
Michael Marmen	Directeur général
Jessica Raymond	Greffière

CONSEILLERS :

Quartier Saint-François :	Nancy Ann Landry	Rino Levasseur
Quartier Lac Baker :	Bernard Soucy	
Quartier Clair :	Lloyd Plourde	Richard Michaud
Quartier Baker-Brook :	Francine Caron	Georges Michaud
Quartier Saint-Hilaire :	Michel J. Morin	Réginald Nadeau

CONSEILLERS ABSENTS :

Quartier Lac Baker :	Ronald Cormier
----------------------	----------------

Présences dans la salle : 9.

1. Ouverture de la séance

La séance est ouverte à 19 h. Monsieur le Maire souhaite la bienvenue.

2. Constatation du quorum

Un membre du Conseil est absent. Le quorum est constaté.

3. Déclaration divulguant un conflit d'intérêts

Il n'y a aucune déclaration divulguant un conflit d'intérêts.



4. Adoption de l'Ordre du jour

Résolution n° 2025-09-16 (1)

Proposé par le conseiller Réginald Nadeau

Appuyé par le conseiller Rino Levasseur

Il est résolu que le Conseil de la Ville de Haut-Madawaska adopte l'Ordre du jour, tel qu'il a été présenté.

Motion adoptée.

5. Adoption des procès-verbaux des réunions antérieures

a) Procès-verbal de la réunion ordinaire publique du 10 juin 2025

Résolution n° 2025-09-16 (2)

Proposé par le conseiller Lloyd Plourde

Appuyé par la conseillère Francine Caron

Il est résolu que le Conseil de la Ville de Haut-Madawaska adopte le procès-verbal de la réunion ordinaire publique du 10 juin 2025, tel qu'il a été envoyé par courriel au Conseil et révisé, au besoin.

Motion adoptée.

b) Procès-verbal de la réunion extraordinaire publique du 17 juin 2025

Résolution n° 2025-09-16 (3)

Proposé par le conseiller Georges Michaud

Appuyé par le conseiller Michel J. Morin

Il est résolu que le Conseil de la Ville de Haut-Madawaska adopte le procès-verbal de la réunion extraordinaire publique du 17 juin 2025, tel qu'il a été envoyé par courriel au Conseil et révisé, au besoin.

Motion adoptée.

c) Procès-verbal de la réunion extraordinaire publique du 8 juillet 2025

Résolution n° 2025-09-16 (4)

Proposé par le conseiller Rino Levasseur
Appuyé par le conseiller Richard Michaud

Il est résolu que le Conseil de la Ville de Haut-Madawaska adopte le procès-verbal de la réunion extraordinaire publique du 8 juillet 2025, tel qu'il a été envoyé par courriel au Conseil et révisé, au besoin.

Motion adoptée.

d) Procès-verbal de la réunion extraordinaire publique du 15 juillet 2025

Résolution n° 2025-09-16 (5)

Proposé par le conseiller Réginald Nadeau
Appuyé par le conseiller Bernard Soucy

Il est résolu que le Conseil de la Ville de Haut-Madawaska adopte le procès-verbal de la réunion extraordinaire publique du 15 juillet 2025, tel qu'il a été envoyé par courriel au Conseil et révisé, au besoin.

Motion adoptée.

e) Procès-verbal de la réunion extraordinaire publique du 29 juillet 2025

Résolution n° 2025-09-16 (6)

Proposé par le conseiller Lloyd Plourde
Appuyé par la conseillère Francine Caron

Il est résolu que le Conseil de la Ville de Haut-Madawaska adopte le procès-verbal de la réunion extraordinaire publique du 29 juillet 2025, tel qu'il a été envoyé par courriel au Conseil et révisé, au besoin.

Motion adoptée.

f) Procès-verbal de la réunion extraordinaire publique du 12 août 2025

Résolution n° 2025-09-16 (7)

Proposé par le conseiller Georges Michaud
Appuyé par la conseillère Nancy Ann Landry

Il est résolu que le Conseil de la Ville de Haut-Madawaska adopte le procès-verbal de la réunion extraordinaire publique du 12 août 2025, tel qu'il a été envoyé par courriel au Conseil et révisé, au besoin.

Motion adoptée.

6. DOSSIERS MUNICIPAUX

EAU ET ÉVACUATION DES EAUX USÉES

- a) Offre de services professionnels de Englobe Corp. pour le projet n° 2109760 – Remplacement des puits P-1 et P-2, Quartier Saint-Hilaire

Résolution n° 2025-09-16 (8)

Proposé par le conseiller Michel J. Morin

Appuyé par le conseiller Richard Michaud

Il est résolu que le Conseil de la Ville de Haut-Madawaska approuve l'offre de services professionnels de la firme d'ingénierie Englobe Corp. correspondant au projet n° 2109760, pour le remplacement des puits P-1 et P-2 du Quartier Saint-Hilaire, à un montant de 157 975,00 \$, plus taxe applicable.

Il est également résolu que les fonds pour payer cette dépense proviennent de l'Ordre ministériel n° 24-0024, daté du 11 mars 2024.

Motion adoptée.

FINANCES

- b) Commandite pour le Gala de la PME 2025

Résolution n° 2025-09-16 (9)

Proposé par la conseillère Francine Caron

Appuyé par le conseiller Lloyd Plourde

ATTENDU QUE le Gala de la PME se déroule le samedi 25 octobre 2025;

ATTENDU QUE la contribution afin d'être partenaire pour le service de raccompagnement pour le Gala est d'un montant de 1 500 \$;

ATTENDU QUE la Ville d'Edmundston et la Ville de Haut-Madawaska se partagent le plan de partenariat pour le service de raccompagnement;

Il est donc résolu que la Ville de Haut-Madawaska effectue une commandite de 750 \$ pour le service de raccompagnement du Gala de la PME le 25 octobre prochain.

Motion adoptée.

- c) Répartition du salaire non-réclamé du Conseiller Ronald Cormier pour l'année 2025

Résolution n° 2025-09-16 (10)

Proposé par la conseillère Nancy Ann Landry

Appuyé par le conseiller Bernard Soucy

ATTENDU QUE le salaire annuel d'un Conseiller de la Ville de Haut-Madawaska est de 14 442 \$;

ATTENDU QUE les membres du Conseil peuvent renoncer à leur salaire, soit en partie ou en totalité, selon l'article 7. e) de l'Arrêté 2023-03.01 – Arrêté concernant la rémunération des membres du Conseil de la Ville de Haut-Madawaska;

ATTENDU QUE pour l'année 2025, le Conseiller Ronald Cormier renonce à un montant de 9 042 \$ de son salaire annuel;

Il est donc résolu que le Conseil de la Ville de Haut-Madawaska réaffecte le montant de 9 042 \$ du salaire de l'année 2025 sous forme de dons aux organismes suivants :

500 \$ au Festival du tourisme de Lac Baker,

500 \$ au Festival de musique de chambre de Lac Baker, et

8 000 \$ à l'organisme Nature Loisirs Lac Baker.

Motion adoptée.

PROTECTION

- d) Nomination de Mme Marie-Ève Martin à titre de pompière volontaire, Quartier Clair

Résolution n° 2025-09-16 (11)

Proposé par le conseiller Bernard Soucy

Appuyé par le conseiller Réginald Nadeau

Il est résolu que le Conseil de la Ville de Haut-Madawaska approuve la nomination de Mme Marie-Ève Martin à titre de pompière volontaire pour la Brigade d'incendie de la Ville de Haut-Madawaska, Quartier Clair.

Motion adoptée.

TRANSPORTS

- e) Programme de partenariat pour les routes provinciales-municipales – Plan triennal de 2028-2030

Résolution n° 2025-09-16 (12)

Proposé par le conseiller Lloyd Plourde

Appuyé par la conseillère Francine Caron

Il est résolu que le Conseil de la Ville de Haut-Madawaska adopte le document intitulé « Plan triennal du programme de PRPM de 2028-2030 de la Ville de Haut-Madawaska ».

Motion adoptée.

- f) Résolution d'appui aux démarches de Quad NB – Accès aux routes municipales pour les véhicules tout-terrains

Résolution n° 2025-09-16 (13)

Proposé par le conseiller Rino Levasseur

Appuyé par le conseiller Lloyd Plourde

Il est résolu que le Conseil de la Ville de Haut-Madawaska appuie l'initiative de Quad NB visant à collaborer avec les ministères provinciaux afin d'étudier la possibilité d'obtenir un accès légal à certaines rues de la Ville de Haut-Madawaska pour les véhicules tout-terrains.

Motion adoptée.

URBANISME

- g) 1^{ère} et 2^e lecture, par titre, du Plan municipal n° 2025-06 – Plan municipal de la Ville de Haut-Madawaska

Résolution n° 2025-09-16 (14)

Proposé par le conseiller Réginald Nadeau

Appuyé par la conseillère Nancy Ann Landry

Faisant suite à la fermeture de la période de réception de commentaires qui a pris fin le 12 septembre 2025, une synthèse des modifications, découlant de sept propositions, a été proposée au Conseil avec de légères modifications à apporter au plan.

Il est résolu que le Conseil de la Ville de Haut-Madawaska adopte la 1^{ère} et la 2^e lecture, par titre, du Plan municipal n° 2025-06 - Plan municipal de la Ville de Haut-Madawaska, en y apportant les changements proposés pour donner suite aux commentaires reçus.

Motion adoptée.

- h) 1^{ère} et 2^e lecture, par titre, de l'Arrêté n° 2025-07 – Arrêté de zonage de la Ville de Haut-Madawaska

Résolution n° 2025-09-16 (15)

Proposé par le conseiller Michel J. Morin

Appuyé par la conseillère Nancy Ann Landry

Faisant suite à la fermeture de la période de réception de commentaires qui a pris fin le 12 septembre, une synthèse des modifications, découlant de deux propositions, a été proposée au Conseil avec de légères modifications à apporter à l'arrêté.

Il est résolu que le Conseil de la Ville de Haut-Madawaska adopte la 1^{ère} et la 2^e lecture, par titre, de l'Arrêté n° 2025-07 - Arrêté de zonage de la Ville de Haut-Madawaska, en y apportant les changements proposés pour donner suite aux commentaires reçus.

Motion adoptée.

AUTRES

- i) Résolution d'appui à la semaine de la sécurité ferroviaire

Résolution n° 2025-09-16 (16)

Proposé par le conseiller Bernard Soucy

Appuyé par le conseiller Michel J. Morin

Attendu que la Semaine de la sécurité ferroviaire aura lieu au Canada du 15 au 21 septembre 2025.

Attendu que 261 incidents liés à des passages à niveau et à des intrusions se sont produits au Canada en 2024, entraînant 68 décès et 58 blessures graves évitables.

Attendu que l'éducation et l'information du public sur la sécurité ferroviaire (en rappelant au public que les emprises ferroviaires sont des propriétés privées, en sensibilisant le public aux dangers associés aux passages à niveau, en s'assurant que les piétons et les automobilistes sont attentifs et à l'écoute à proximité des voies ferrées et respectent le code de la route) réduiront le nombre de décès et de blessures évitables causés par des incidents impliquant des trains et des citoyens.

Attendu qu'Opération Gareautrain est un partenariat public-privé dont la mission est de travailler avec le public, le secteur ferroviaire, les gouvernements, les services de police, les médias et autres organismes pour accroître la sensibilisation à la sécurité ferroviaire.

Attendu que le CN demande au conseil municipal d'adopter la présente résolution afin d'appuyer ses efforts soutenus déployés pour sensibiliser les gens, sauver des vies et prévenir les blessures dans les collectivités, y compris sur le territoire de notre municipalité.

Motion adoptée.

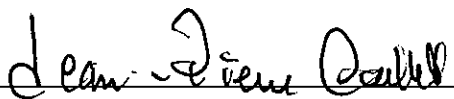
7. Affaires nouvelles

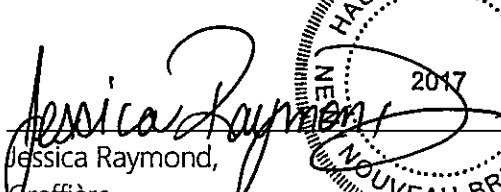
a. Correspondances

- i. Lettre envoyée au Ministre Steven Guilbeault : Demande d'amélioration du service de téléphonie cellulaire
- ii. Lettre d'appui au projet « Cohésion sociale et citoyenneté numérique à Edmundston »
- iii. Lettre de remerciement de la part de la Société culturelle de Saint-François pour les activités du 15 août 2025

8. Levée de la séance

L'ajournement est proposé par le Conseiller Michel J. Morin à 19 h 28.


Jean-Pierre Ouellet,
Maire


Jessica Raymond,
Greffière

